

## Géographie

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle des régions géographiques du Canada utilisée à Statistique Canada. Elle a été conçue pour faciliter l'analyse des données statistiques en utilisant une définition uniforme des régions. On obtient ainsi un éventail d'unités géographiques qui sont utiles aux fins de l'analyse, de la collecte et de la compilation des données. Elle est utilisée principalement aux fins de la classification des unités statistiques telles que les emplacements.

Deux critères ont été employés pour la sélection des unités géographiques dans le cadre de la Classification géographique type :

- 1) les répondants devaient pouvoir facilement identifier le niveau de détail géographique, puisqu'ils traitent régulièrement avec des unités administratives telles que les municipalités, les municipalités régionales ou les provinces;
- 2) les unités géographiques devaient être utiles à des fins statistiques.

Il existe trois genres de régions géographiques en vertu de la Classification géographique type de 2001 :

- 1) Provinces et territoires (13 au total)
- 2) Divisions de recensement (288 au total)
- 3) Subdivisions de recensement (5 418 au total)

À partir de la version *décembre 2008*, les subdivisions de recensement n'apparaissent plus dans le SIC.

# Structure de la Classification géographique type

Chacun des trois ensembles suivants couvre la totalité du territoire canadien. Ils constituent une structure hiérarchique : les subdivisions de recensement peuvent être groupées pour former des divisions de recensement, lesquelles peuvent être regroupées en province ou territoire.

## 1) Province et territoire

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux trois territoires forment l'ensemble du Canada. À partir de décembre 2000, le produit Structure des industries canadiennes (SIC) inclue les trois territoires, dont le Nunavut.

## 2) Division de recensement

Le terme générique «division de recensement» désigne les régions géographiques établies en vertu de lois provinciales qui constituent les régions intermédiaires entre la subdivision de recensement et la province. Habituellement, elles sont créées afin de faciliter la planification régionale et la prestation des services qui peuvent être assurés plus efficacement sur une plus grande échelle qu'à celle de la municipalité.

En général, les limites de la division de recensement demeurent relativement stables pendant de nombreuses années. C'est pourquoi cette division s'est avérée utile aux fins de l'analyse des données chronologiques se rapportant à de petites régions géographiques. Il y a présentement 288 divisions de recensement selon la Classification géographique type de 2006.

Voici la liste des différents genres de divisions de recensement que l'on retrouve au Canada.

- Communauté urbaine
- Comté/County
- District
- District municipality
- Division de recensement
- Metropolitan municipality
- Municipalité régionale de comté
- Région
- Regional district

Regional municipality  
Territoire  
United counties

### 3) Subdivision de recensement

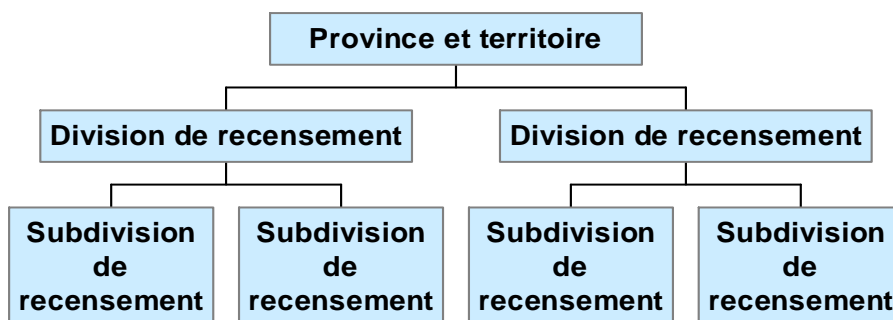
Le terme générique «subdivision de recensement» désigne les municipalités (telles qu'elles sont définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents : les réserves indiennes, les emplacements indiens et les territoires non organisés. Il y a présentement 5418 subdivisions de recensement selon la Classification géographique type de 2006. Il y a donc une réduction de 182 subdivisions de recensement par rapport à la Classification géographique type de 2001, principalement attribuable à la restructuration des municipalités dans plusieurs provinces.

Il convient de souligner que chacune des parties d'une subdivision de recensement qui chevauche une limite provinciale est considérée comme une subdivision de recensement distincte.

Un «code de genre» est attribué à chaque subdivision de recensement. En général, le «genre» indique le statut municipal, conformément aux lois provinciales constituant les municipalités en corporation. Ce code renferme des renseignements importants sur la nature de chaque subdivision de recensement et nous aide à distinguer celles dont le nom se ressemble.

La description de ce code se retrouve en cliquant sur l'icône «Afficher dimension active». Ensuite en cliquant sur «Récapitulation» du menu Dimension, on retrouvera une liste complète des abréviations utilisées et de leur description.

La structure hiérarchique des régions géographiques est représentée ci-dessous.



## Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

La région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement sont d'autres unités-types créées aux fins de la diffusion de statistiques sur les grands centres urbains du Canada.

La région métropolitaine de recensement est délimitée à partir d'un noyau urbanisé lorsque ce dernier compte au moins 50 000 habitants et que la région entourant ce noyau compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du dernier recensement. Le Canada compte 33 régions métropolitaines de recensement selon la CGT 2006. (Il s'agit de six de plus qu'avec la CGT 2001.) Lorsqu'une région devient une région métropolitaine de recensement, son statut demeure inchangé même si sa population diminue.

L'agglomération de recensement correspond à une région urbaine plus petite. Elle est délimitée à partir d'un noyau urbanisé qui compte au moins 10 000 habitants. Cependant, si la population du noyau urbain devient inférieure à 10 000, l'agglomération de recensement est retirée du programme. Actuellement, il existe 111 agglomérations de recensement au Canada.

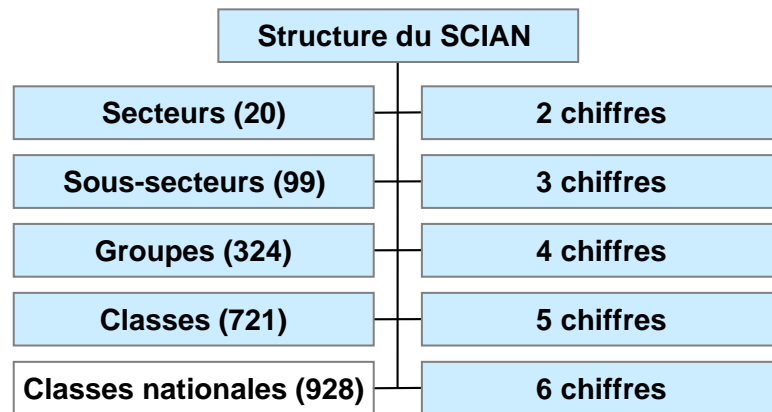
# Codes des industries

## Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été élaboré en 1997 et révisé pour la norme de 2002 et celle de 2007 par les trois partenaires commerciaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) dans le but de regrouper les entreprises des trois pays en fonction de leurs activités. SCIAN 1997 se retrouve dans nos produits à partir de *décembre 1998*, jusqu'à décembre 2001; SCIAN 2002 à partir de *juin 2002* jusqu'à *juin 2006*; et SCIAN 2007 à partir de *décembre 2006*.

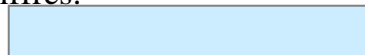
Le SCIAN ne vise pas à classer une entreprise qui peut être fort diversifiée mais plutôt les différentes composantes de l'entreprise, au niveau de l'emplacement.

La structure du SCIAN prend forme d'une liste hiérarchique de l'ensemble des activités accompagnées de descriptions/définitions. Elle comprend :



Les quatre premiers niveaux du SCIAN (les codes de 2 à 5 chiffres) visent à permettre aux trois pays de produire des statistiques économiques comparables. Au cinquième niveau (code à 6 chiffres), chaque pays peut élaborer les données nationales qui satisfont à ses propres exigences statistiques.

Veillez noter que ce produit, «Structure des industries canadiennes», n'inclut pas les codes à 5 chiffres.



Pour une description des codes SCIAN 2002 et SCIAN 2007, veuillez cliquer sur l'icône SCIAN du produit SIC – Structure des industries canadiennes.